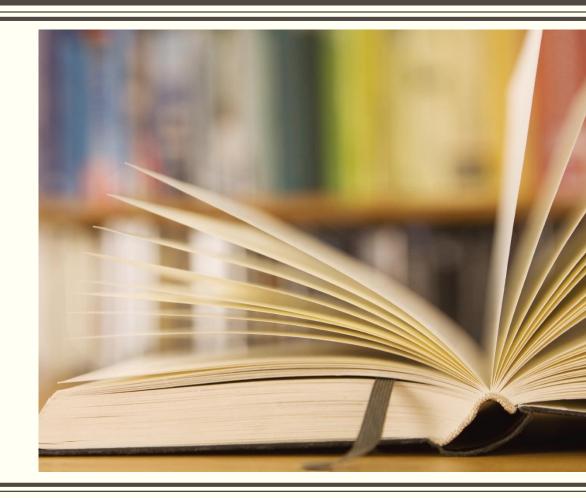
GUIDE DE PARAMETRAGE COMPTABLE DES SALAIRES

Comptabilité



Introduction

Vous avez configuré vos règles de salaires et tout fonctionne bien, vous pouvez désormais éditer vos bulletin de paie avec aisance. Mais ce n'est pas tout, vous souhaitez passer au niveau suivant:

Paramétrer votre solution pour comptabiliser automatiquement les salaire

C'est simple et c'est détaillé dans la suite.

Rappel sur les règles de salaires

Les règles de salaire sont les éléments constitutif du bulletin de paie d'un employé. Ont les regroupe généralement en trois grands groupe :

- Primes
- Salaire de base
- Congé payé
- Etc.

Les éléments de gains

- Pension vieillesse
- IRPP
- Taxes locales
- Cotisations
- Etc.

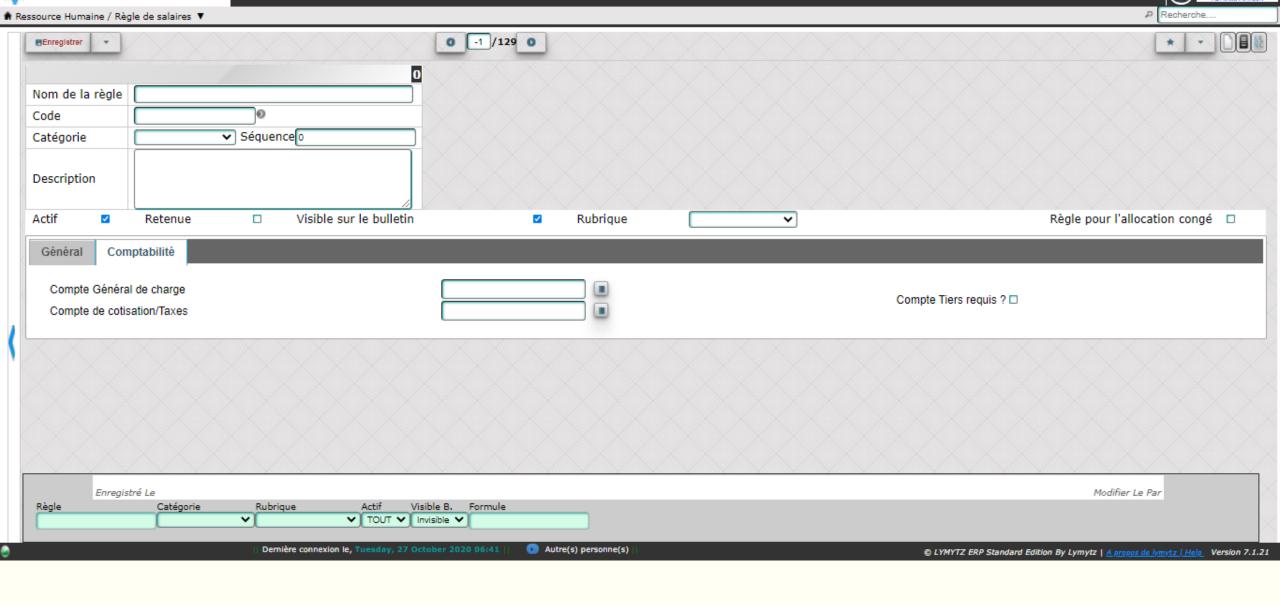
Les retenues sociales et fiscales

- Avances sur salaire
- Autres retenues
- Etc.

Les autres retenues

 C'est la différence entre les éléments de gains et l'ensemble des retenues

Le Net à payer



Le paramétrage se fait sur L'interface des Règles de salaires, l'onglet **Comptabilité.**Pour chaque règle de salaire, on doit déterminer **son compte générale de charge, ou son compte de cotisation ou les deux; éventuellement, on précisera si cette dernière requière une saisie tiers**

Paramétrer les comptes des éléments de gains

Les éléments de gains apparaissent généralement dans la première rubrique du bulletin de paie et constituent souvent le salaire brut. Il s'agit entre autres: du salaire de base, indemnité de chômage technique, prime d'ancienneté, indemnité de logement, etc.

Ces éléments sont pour la plus part des charges pour l'Entreprise on indiquera alors pour chacun d'eux le compte de charge approprié, comme sur la capture suivante



Paramétrer les retenues (Retenues Patronales)

Il s'agit ici de retenues à la charge de l'Entreprise; celle qui sont reversé aux organismes sociaux et fiscaux on y voit le plus souvent *pension vieillesse, accident de travail,* fond national de l'emploie, allocation familiale, etc.

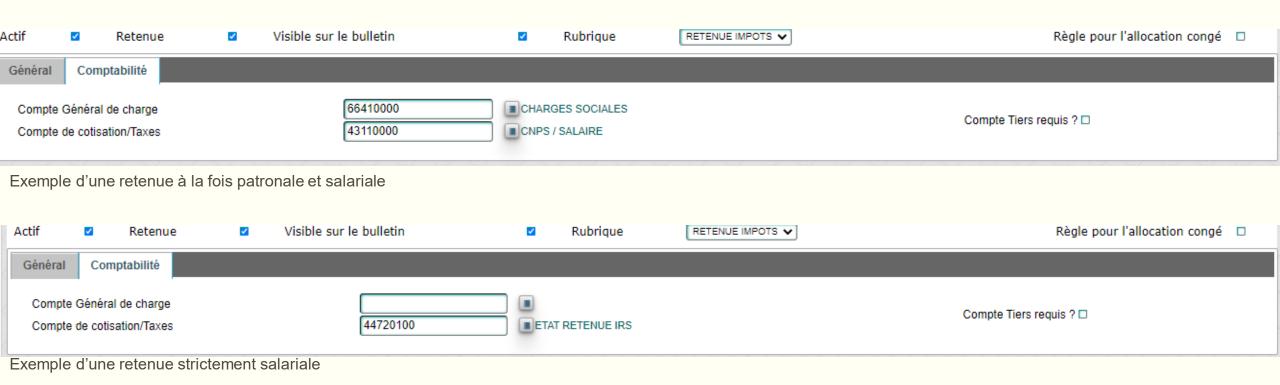
Ces éléments sont des charges pour l'Entreprise et sont reversés aux fisc ou aux entités sociales, on paramètre donc pour ces dernier le compte de charge qui convient et le compte de cotisation comme sur la capture suivante



Paramétrer les retenues (Retenues Salariales sans compte tiers requis)

Il s'agit ici de retenues à la charge de l'employé. Retenues qui sont d'ordinaire reversé par l'Entreprise au fisc ou au organismes sociaux, entre autres *la pension vieillesse*, *l'IRPP*, redevance audio-visuelle, etc.

Ces éléments sont paramétrés dans le compte cotisation comme l'indique les captures suivantes



Paramétrer les retenues (Retenues Salariales aveccompte tiers requis)

Il s'agit ici et de manière générale de retenue à la source comme *une avance sur* salaire, la retenue pour un manquant etc.

Ces éléments sont paramétrés dans le compte générale de charge comme l'indique la capture suivante; et on coche l'option **compte tiers requis**



Paramétrer les comptes pour le Net à payer

Le net à payer est le montant définitif que l'employé perçoit comme salaire. On paramètre son compte plutôt sur la fiche employé. Comme le montre la capture suivante

